

—

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 13 octobre 2022

Agriculture bio

La Région renforce son soutien à la filière en difficulté

Depuis plusieurs mois, l'agriculture bio fait face à une baisse significative de la consommation, qui plonge les exploitants dans une situation très difficile.

Afin de ne pas perdre le bénéfice de leur investissement sur le long terme, la Région des Pays de la Loire fait le choix aujourd'hui **d'augmenter le plafond du maintien à l'agriculture biologique (MAB) de 7 500 € à 10000€ pour l'année 2022.**

Cette décision, financée sur fonds régionaux et européens, fournira une aide indispensable à plus de **1700 agriculteurs, qui ont fait le choix de l'agriculture biologique.**

« Soutenir aujourd'hui l'agriculture bio, c'est soutenir des agriculteurs, qui ont fait le choix d'une démarche exigeante et de qualité. Nous devons absolument les accompagner dans cette période difficile et consolider cette filière de référence », affirme Lydie Bernard, vice-présidente chargée de l'agriculture.

Rappelons que, depuis 2015, aux côtés de l'Etat, la Région a mobilisé plus de 120 millions d'euros pour accompagner la conversion de 1900 exploitations à travers nos 5 départements.

12,3% des terres agricoles de la région sont aujourd'hui exploitées en agriculture bio. C'est pour cette raison que nous souhaitons protéger et défendre cette filière et ce savoir-faire.